**43ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-12 mai 2023)**

**Burundi**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 4 mai 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Burundi pour la présentation de son rapport.

La France prend note des efforts des autorités burundaises en matière de protection des droits de l’Homme, notamment s’agissant de la surpopulation carcérale et de la lutte contre la traite. Elle les encourage à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Envisager la ratification du Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort, ainsi que la réintégration au sein du Statut de Rome fondant la Cour pénale internationale ;

2/ Poursuivre les mesures prises pour améliorer les conditions de détention et réduire la surpopulation carcérale ;

3/ Prendre toutes les mesures nécessaires pour que les journalistes et les défenseurs des droits exercent leurs activités sans risque d’arrestation ou de représailles ;

4/ Garantir à chacun une égale protection de la loi, sans discrimination, conformément au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Je vous remercie./.